

Religion, politique et égalité des sexes

La religion, dont les modernistes prédisaient le retrait dans la sphère privée du culte et de la pratique, a pris de plus en plus de place sur la scène politique mondiale. Cela a-t-il de l'importance? Pour les droits des femmes et l'égalité des sexes, assurément. Les recherches de l'UNRISD montrent que politisée, la religion empiète de manière problématique sur les droits des femmes. L'égalité des sexes est compromise non seulement par les milieux intégristes mais aussi par ceux qui instrumentalisent les droits des femmes à des fins politiques.

Le problème

Si l'attachement à la religion et les pratiques religieuses ont pu reculer dans certaines régions (surtout en Europe occidentale), ils semblent se maintenir, sinon se renforcer, à l'échelle mondiale. De plus, les acteurs et mouvements religieux ont fait une entrée remarquée en politique depuis trente ans. Cette "déprivatisation" de la religion remet en question la prédiction selon laquelle le développement s'accompagnerait inévitablement d'une sécularisation générale (voir encadré 2).

Quelles sont les conséquences sociales et politiques du rôle de premier plan, bien que contesté, que joue la religion en politique aujourd'hui? Cette progression d'une religion politisée rend-elle plus difficile l'accès des femmes à l'égalité avec les hommes?

Certains observateurs notent des incompatibilités entre, d'une part, la démocratie, les droits de la personne et l'égalité des sexes, et, de l'autre, un monde dans lequel la religion joue un rôle actif dans les affaires publiques.

D'autres se demandent s'il est utile de voir dans la religion la Némésis de l'égalité des sexes et dans la laïcité la condition de cette égalité. Remettant en question l'opposition entre une "droite religieuse" et une "gauche laïque", ils livrent une analyse plus

nuancée: ils reconnaissent la nécessité d'étudier de plus près la puissance d'agir des femmes, qui peuvent nouer avec la religion des liens susceptibles de les émanciper. De nombreux observateurs admettent maintenant que le fait de bannir la religion de l'espace public, qui est le lieu des délibérations et des associations citoyennes, pose un problème démocratique et pourrait en définitive produire des effets contraires à ceux qui sont escomptés. Certains font même valoir que la religion peut faire contrepoids aux institutions de l'État et du marché, et relancer le débat public sur leur fonctionnement et ses incidences sur la société.

De plus, là où les États n'ont pas su assurer le bien-être du peuple, lui donner la sécurité physique ni créer un sentiment d'appartenance nationale, les groupes religieux, qui se sont dépêchés de combler les vides, ont connu une véritable renaissance. Par leur résilience, leur ingéniosité à remplacer les services de l'État (qu'il s'agisse de santé, d'éducation ou d'une forme minimale de protection sociale) et leur habileté à redonner la dignité à leurs membres en même temps qu'un sens à leur vie, ces groupes peuvent se rendre indispensables aux communautés qu'ils desservent.

Ce sont là des questions qui prêtent manifestement à controverse et qu'il faut étudier dans leur contexte. Cette synthèse sur les recherches et politiques aura

Encadré 1: Recherches de l'UNRISD sur le thème Religion, politique et égalité des sexes (2007-2010)

Cette synthèse sur les recherches et politiques résume les conclusions du projet de l'UNRISD intitulé Religion, politique et égalité des sexes. Les rapports entre religion et politique ont été étudiés dans divers contextes nationaux, de même que leurs incidences sur l'égalité des sexes et les démarches politiques des féministes—c'est-à-dire la façon dont les femmes, individuellement et collectivement, ont contesté (ou renforcé) des normes religieuses qui peuvent être contraires à leurs intérêts. Onze pays ont fait l'objet de recherches: le Chili, les États-Unis, l'Inde, l'Iran, Israël, le Mexique, le Nigéria, le Pakistan, la Pologne, la Serbie et la Turquie. Ils ont été choisis pour les variations énormes que présentent leurs traditions religieuses (ce sont des pays dont les populations sont de religions diverses—christianisme, hindouisme, islam et judaïsme) et les niveaux auxquels se mêlent politique et religion (l'État, la société politique ou la société civile). Cinq documents thématiques ont complété les recherches menées au niveau national.

Tous les rapports de pays, les documents thématiques et les documents de programme peuvent être téléchargés à partir du site web de l'UNRISD (www.unrisd.org/research/gd/religionandgender); voir aussi les sources de l'UNRISD et la bibliographie plus bas.

donc pour but d'examiner de quelle façon la religion, comme force politique, marque et détourne la lutte pour l'égalité des sexes dans des contextes qui se distinguent par (i) la façon dont la nation s'est constituée dans l'histoire et les problèmes de diversité ethnique ou religieuse, (ii) les relations entre l'État et la société (des plus autoritaires aux plus démocratiques) et (iii) les rapports entre la puissance publique et la religion.

Résultats des recherches

Au cours de l'histoire, la lutte contre l'esclavage, les mouvements pour les droits civils et pour l'émancipation des femmes, les mobilisations des pauvres et des sans-terre se sont inspirés de la religion pour avancer certaines propositions sur l'égalité de tous les êtres humains. Récemment, toutefois, lorsque les grandes religions (telles que le christianisme, l'hindouisme, l'islam et le judaïsme) se sont mêlées de politique, il en est résulté des interprétations très conservatrices de leurs traditions et une focalisation de leurs préoccupations sur les questions relevant de la "sphère privée".

En principe, les autorités religieuses pourraient adopter des positions tranchées sur nombre de problèmes sociaux urgents tels que l'aggravation des inégalités, l'insuffisance des salaires et des conditions de travail et/ou la nécessité d'une imposition progressive et d'une redistribution pour une plus

grande solidarité. Au lieu de cela, beaucoup ont leur attention fixée sur la maîtrise de la sexualité, la procréation et les rôles des époux et s'attachent à renforcer la famille classique. Leurs injonctions, dont les prémisses sont des principes transcendants, partent souvent de présupposés patriarcaux et d'une hétérosexualité érigée en norme. Des questions telles que le droit au divorce, les formes de sexualité permises, et l'accès à la contraception et à l'avortement font l'objet de vives contestations. Les acteurs religieux conservateurs considèrent les principes moraux comme intemporels et non négociables, tandis que féministes et autres militants des droits de la personne plaident pour des options pluralistes et fondées sur des droits. Il est difficile de contester des pratiques discriminatoires lorsqu'elles sont justifiées par la "vérité divine". De plus, la lutte pour l'égalité des sexes recoupe d'autres luttes, contre les inégalités entre classes, entre communautés ethniques/religieuses et contre les disparités mondiales, ce qui complique encore la situation.

Quand la religion se mêle de la politique: Pièges pour l'égalité des sexes

La stricte séparation entre la religion et l'État et la société politique est-elle une condition nécessaire ou suffisante de la démocratie?

Certains font valoir que tant que l'État et les institutions/autorités religieuses respectent la légalité et font preuve de tolérance envers les décisions autonomes de l'autre partie,

Encadré 2: Les variantes de la laïcité—du singulier au multiple

La thèse de la sécularisation développée par des sociologues tels qu'Emile Durkheim et Max Weber posait un certain nombre de postulats.

- *La rationalisation*—Les systèmes sociaux, notamment les systèmes religieux, deviennent plus rationnels avec le temps.
- *La différenciation des structures sociales*—Les différentes institutions (l'Église, le marché, la science) se distinguent de plus en plus les unes des autres par leurs fonctions.
- *La liberté*—Rationaliser, c'est prendre des libertés avec l'autorité religieuse.
- *La privatisation*—La liberté doit s'exercer dans la sphère publique pour permettre la démocratie et la primauté du droit; en conséquence, les religions doivent se cantonner dans la sphère privée.
- *La modernisation et le progrès*—Réunis, tous les éléments ci-dessus sont la marque des temps modernes, qui représentent un progrès par rapport au passé.

Ces éléments ont été remis en question au cours des dernières décennies. José Casanova, par exemple, fait une distinction utile entre certaines des dimensions essentielles notées ci-dessus, faisant valoir que la séparation de l'Église et de l'État n'est pas nécessairement liée au déclin de la foi et de la pratique religieuses, ni au retrait de la religion dans la sphère privée. Il avance aussi cet argument évident, mais souvent négligé, à savoir que les manifestations publiques de la religion ne sont pas toutes conservatrices. La religion peut être séparée de l'État sans être nécessairement bannie de la vie publique et politique.

Les religions peuvent jouer divers rôles politiques et sociaux. La laïcité revêt non pas une forme unique, singulière, mais des formes plurielles dans le monde.

- Une laïcité qui s'affirme— En France, et au Mexique et en Turquie récemment encore, l'État affirmait la laïcité pour confiner la religion dans la sphère privée. C'était en partie une réaction des forces révolutionnaires à la relation fusionnelle de l'État et des autorités religieuses sous l'ancien régime. Le bannissement de la religion des programmes des partis politiques et, en général, de la scène publique, a été vivement débattu dans les trois pays.
- Une laïcité "passive"—Si, en Inde, la Constitution n'impose pas une séparation stricte de la religion et de l'État, il n'y a pas non plus de "religion d'État". Vu la multiplicité des religions représentées dans la population, l'État a plutôt choisi d'interpréter la laïcité comme la responsabilité d'assurer la protection et l'égalité de toutes les religions. Aux États-Unis, tandis que le premier Amendement à la Constitution sanctionne la séparation de la religion et de l'État et garantit la liberté des pratiques religieuses (comme en Inde), le système judiciaire et politique est dominé par les idées et présupposés protestants. Les tribunaux ont par exemple interprété comme un acte essentiellement laïque l'affichage à Noël de symboles religieux sur des biens publics ou aux frais du public.

Sources: Casanova 1994, 2010; Jakobsen et Pellegrini 2008; Kuru 2007.

la présence de la religion en politique ne met pas en danger le pluralisme démocratique. Ils soutiennent en outre que des forces religieuses peuvent participer de manière constructive à la société civile, en contestant la légitimité de régimes autoritaires ou en attirant l'attention sur les atteintes aux droits de la personne. Du point de vue de l'égalité des sexes, ces affirmations soulèvent quatre préoccupations principales.

- **Une juste interprétation de l'histoire.** La religion a-t-elle jamais été une affaire purement privée (comme le sous-entend le terme de déprivatisation), séparée de l'État et réduite aux convictions personnelles? Nombre d'éléments prouvent le contraire. Même en Europe occidentale, bastion de la laïcité, les religions ont fortement marqué les États providence et les politiques nationales en matière d'avortement. Ailleurs, la laïcité qui s'est imposée au vingtième siècle n'était pas seulement de types divers mais s'est aussi développée par rapport à des formes de religion particulières (qu'il s'agisse du protestantisme aux États-Unis, ou de l'islam sunnite en Turquie). De plus, bien des États qui se disaient laïques n'étaient pas prêts à se mettre politiquement en danger en intervenant dans les affaires de la famille, du mariage et en touchant au statut des personnes, questions qui étaient considérées comme relevant des autorités religieuses. Aussi l'État a-t-il de facto entériné l'inégalité des sexes dans les lois sur la famille ou le statut personnel (et parfois aussi dans les lois pénales). Dans des États qui se disent laïques comme Israël et l'Inde, des axiomes religieux continuent à faire loi.
- **L'importance des droits individuels.** Les démocraties devraient en théorie défendre les droits individuels (et le font parfois). On peut se demander, cependant, si des notions diffuses de "tolérance", de démocratie et de primauté du droit suffisent à protéger de la discrimination les femmes et les hommes, croyants et non-croyants, dans la jouissance de leurs droits et la satisfaction de leurs besoins. Considérer les rapports entre la religion et l'État en termes quasi corporatistes – comme une relation entre des institutions politiques démocratiques, d'une part, et des communautés et autorités religieuses, de l'autre – c'est par trop négliger les moyens dont dispose chacune des parties de contraindre ses membres (par exemple les femmes, les non-croyants, les homosexuels). Aussi faut-il également examiner la relation sous l'angle des *droits et des besoins individuels*, plutôt que de partir de l'idée qu'il n'y a pas le moindre problème à ce que les intérêts des individus soient représentés par des autorités religieuses ou des États.
- **Les silences et hiérarchies de la société civile.** Si les organisations religieuses peuvent apporter une contribution progressiste au débat public (et le font parfois), il est trompeur de représenter la société civile comme une zone où le pouvoir ne s'exerce pas et où les participants au débat délibèrent en égaux. Bien que, dans certains contextes, des mouvements d'opposition puissent présenter une vision nouvelle de la société, lorsqu'il s'agit de briser les tabous relatifs aux rôles des femmes et des hommes, aux formes de la famille et à la sexualité, leur voix est souvent assourdie, sinon totalement étouffée. Là où des cercles de réflexion et des ONG jouissent du

soutien et du patronage de l'État, la ligne de démarcation entre l'État et la société civile risque d'être floue. Il est donc dangereux de compter uniquement sur la société civile, qui peut facilement reproduire les hiérarchies et les schémas d'exclusion en place, pour produire des visions et des projets égalitaires.

- **Le pouvoir informel de la religion.** L'interface entre politique et religion est fréquemment examinée sous l'angle de l'influence exercée par la religion sur la puissance publique et les institutions politiques formelles (telles que l'État, les lois et les partis politiques). Cependant, une grande partie du pouvoir "informel" de la religion se situe hors du champ politique et passe par la diffusion des idées et des normes religieuses dans la société. Comme le montrent des pays aussi divers que le Pakistan, la Turquie, la Serbie et la Pologne, des acteurs religieux ont introduit dans les pratiques et les valeurs des changements insidieux qui ont marqué durablement les mentalités et sont devenus des normes sociales incontestées. Au Pakistan, par exemple, les conséquences les plus pernicieuses des politiques d'islamisation du général Zia dans les années 1980 n'ont pas été nécessairement les lois (dont certaines ont été par la suite abrogées) mais la transformation en profondeur du tissu social et des normes sociales. Lorsque ces normes sont discriminatoires ou réduisent les chances des femmes, elles sont un grave sujet de préoccupation.

Politisation de la religion et limites à l'égalité des sexes: Divers cas de figure

Lorsqu'on explique le retour en force des religions (par exemple, comme une réaction aux échecs de la modernisation ou du néolibéralisme), on néglige souvent le contexte politique spécifique dans lequel il se place.

- **Religion, nationalisme et conflit ethnique.** La religion a joué un rôle important dans la formation de la plupart des États-nations. Puissante source d'identité, elle peut aussi bien renforcer la cohésion des groupes qu'aggraver les conflits entre eux. Ces conflits ont été évidents dans l'ancienne Yougoslavie, en Israël, en Inde et au Nigéria, où les hommes politiques se sont constamment servis de la mobilisation ethnique ou religieuse pour exacerber l'exclusion sociale et le conflit. Lorsque la politisation de la religion a lieu dans des sociétés où coexistent plusieurs religions ou ethnies, les questions de genre servent souvent à aggraver encore les discriminations envers les minorités ou les groupes défavorisés. Dans des États comme l'Inde et Israël, les défenseurs des droits des femmes ont pu difficilement faire valoir leurs revendications de réforme touchant le statut personnel des femmes minoritaires sans alimenter le conflit entre la majorité (hindoue et juive, respectivement) et les populations minoritaires (essentiellement musulmanes). Des problèmes similaires se sont posés en Europe, où des interventions plus que nécessaires pour lutter contre les mariages forcés et les crimes d'honneur ont été instrumentalisées contre certaines communautés d'immigrés (et le multiculturalisme).
- **La religion au service d'États autoritaires.** L'aptitude de la société civile au changement démocratique peut être

limitée là où des acteurs et dogmes religieux se confondent avec l'État. Lorsque la puissance publique est exercée au nom de la religion, toute critique ou manifestation d'opposition peut être traitée comme une hérésie et faire l'objet d'une violente répression. Dans des régimes autoritaires ou semi-autoritaires comme au Pakistan et en Iran, le droit et les instruments punitifs et idéologiques de l'État ont servi à imposer à la société un modèle anti-démocratique et misogyne. L'attention obsessionnelle prêtée à la sexualité, au corps et à la tenue des femmes, ainsi que les efforts farouches déployés par l'État pour contrôler la sphère privée ont conféré aux questions féminines un caractère d'urgence particulier. Des discriminations flagrantes, en particulier dans le statut personnel et les lois pénales, ont suscité une mobilisation sans précédent pour les droits des femmes. Il est cependant urgent que les défenseurs des droits des femmes et des droits humains en général présentent un programme social crédible qui réponde aux préoccupations populaires relatives à l'aggravation des inégalités, du chômage et de l'insécurité, au lieu de laisser le champ libre à des éléments conservateurs qui exploitent ces inquiétudes.

- **Religion, démocratisation et paradoxe de la démocratie.** Les mouvements féminins ont à la fois contribué à la démocratisation contemporaine et profité d'elle pour faire avancer leurs revendications. Toutefois, la démocratie a des effets imprévus et complexes, parfois paradoxaux. Dans le contexte de la compétition électorale, les partis politiques considèrent souvent les organisations religieuses comme de bons alliés, susceptibles de leur apporter les voix de réseaux sociaux non négligeables. On l'a vu aux États-Unis avec la coalition entre les néolibéraux laïcs du Parti républicain et les évangéliques conservateurs. En 2000 et 2004, cette coalition a permis aux Républicains de remporter les élections et a remis à honneur, au niveau tant national qu'international, des politiques conservatrices sur les questions du genre et de la sexualité. Là où un régime autoritaire a été renversé avec l'aide d'institutions ou d'acteurs religieux, comme au Chili et en Pologne, les militantes des droits des femmes ont eu de la peine, dans les jeunes démocraties, à s'opposer à l'Église catholique quand celle-ci s'est montrée farouchement hostile à l'introduction de l'éducation sexuelle dans les écoles et à la légalisation de l'avortement, respectivement.

Les féministes en politique: Trouver des alliés pour la justice et la démocratie

Avec les sujets sur lesquels ils se sont focalisés ces dernières années, acteurs et mouvements religieux sont entrés en confrontation directe avec les défenseurs des droits des femmes aux niveaux national et mondial. Il n'y a cependant pas d'opposition automatique entre le féminisme, supposé laïque, et la religion, présumée conservatrice. Les deux milieux présentent en fait une très grande diversité comme le montrent des réseaux comme *Catholics for Choice* (Catholiques favorables au choix) ou *Women Living Under Muslim Laws* (Femmes vivant sous la loi musulmane). On ne peut pas non plus partir de l'hypothèse d'une alliance naturelle entre les mouvements pour l'égalité des sexes et

ceux qui luttent pour l'égalité des classes et l'égalité à l'échelle mondiale.

- **Alliances entre milieux laïques et religieux pour l'égalité des sexes.** Dans les pays où il est laissé peu d'espace à la laïcité (comme en Iran), ou dans lesquels des conflits ethno-religieux ont créé des tensions entre les revendications féministes et les revendications de groupes donnés (comme en Israël et en Inde), les féministes qui s'emploient à l'intérieur de communautés religieuses à plaider pour une interprétation de la tradition religieuse qui soit favorable aux femmes ont joué un rôle crucial. Elles ont parfois convaincu les autorités religieuses d'entamer des entretiens sur les droits des femmes, dans l'espoir de préparer la voie à des réformes légales et politiques.

Cependant, l'audience de ces discours minoritaires auprès du public et leur capacité à influencer sur la politique de l'État dépendent du contexte politique général, notamment de la nature de l'État. Lorsque l'État et la religion ne font qu'un et que l'État est aux mains des conservateurs, les gouvernements peuvent réprimer les militants pour les droits des femmes, même lorsque ces derniers essaient de démontrer que ces droits ne sont pas incompatibles avec la religion. Dans bien des cas, la religion jouit d'une telle autorité dans la société que les voix dissidentes ne parviennent pas à se faire entendre et que les mouvements internes de réforme risquent de ne pas suffire à entraîner un changement égalitaire. En fait, il n'est pas utile d'opposer le changement venu de l'intérieur à celui de l'extérieur ni de représenter une forme de militantisme comme supérieure à une autre (ou plus "authentique" qu'une autre). Ceux qui travaillent à la réforme de l'intérieur s'inspirent souvent des idées de militants extérieurs. Il est donc important que des féministes de religions et de convictions laïques différentes s'allient.

En Iran, les femmes pratiquantes réformistes tendent de plus en plus la main aux femmes laïques et se joignent à elles dans diverses campagnes. En Inde, l'alliance de groupes de musulmanes et du mouvement des femmes indiennes a joué un rôle crucial dans la lutte pour les droits des femmes. Étant donné l'exclusion que crée la politique nationaliste et identitaire dans les États multireligieux, ces alliances sont toutefois difficiles à nouer et à maintenir. En Israël, par exemple, ceux et celles qui militent pour les droits des femmes dans la communauté musulmane ont fait la sourde oreille lorsque leurs homologues juifs les ont invités à se joindre à eux pour revendiquer un code civil laïque pour le droit familial parce que l'État aurait eu ainsi plus de pouvoir sur la communauté (musulmane) sans pour autant mettre un terme à la discrimination qu'il exerce.

- **Alliances mondiales pour la justice socioéconomique et l'égalité des sexes.** La justice socioéconomique et l'égalité des sexes sont clairement liées dans la vie des femmes: le droit à l'avortement et à l'intégrité physique n'a pas grand sens là où elles ne peuvent pas accéder à un revenu décent et à des services de santé publique de qualité. De même, des droits officiels au divorce et à la garde des enfants peuvent rester virtuels si les femmes n'ont pas les moyens financiers de subvenir aux besoins d'une

famille. Pour créer des conditions favorables à l'égalité des sexes, il faut donc un programme fondé sur des droits, qui garantisse les droits et l'autonomie individuels, ainsi que des politiques de défense des droits sociaux et économiques.

Des groupes et mouvements féministes, souvent alliés à des syndicats et à d'autres mouvements sociaux, ont attiré l'attention sur les échecs du néolibéralisme en matière de distribution. Cependant, ceux qui se mobilisent contre la pauvreté et les inégalités n'ont pas toujours soutenu les revendications relatives aux droits des femmes, surtout celles qui touchent la procréation et la sexualité. Ces fissures sont apparues au grand jour lors des conférences des Nations Unies des années 1990: des États conservateurs et des ONG d'inspiration essentiellement religieuse alliés pour critiquer la politique de libéralisation économique des gouvernements du Nord l'étaient aussi pour s'opposer aux revendications relatives aux droits des femmes. Le Vatican en particulier s'est inquiété des inégalités entre le Nord et le Sud et de la pauvreté mais s'est opposé aux revendications relatives aux droits des femmes.

De même, certaines organisations qui prônent un programme de justice sociale aux niveaux national et local et critiquent la mondialisation peuvent en même temps porter un regard profondément patriarcal sur la famille. Avec des opinions aussi régressives sur l'égalité des sexes, elles ne peuvent pas être considérées comme des alliées potentielles, ce qui ne facilite pas la tâche des féministes en quête d'alliés efficaces.

- **Alliances transnationales.** On ne saurait trop souligner l'influence des réseaux transnationaux sur les féministes militant au niveau national. Dans les pays qui ont ratifié les principales conventions des Nations Unies (telles que la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes) et qui sont donc soumis à l'examen des organes conventionnels des droits de l'homme, ou qui demandent leur admission dans des organisations régionales (à l'Union européenne par exemple), les groupes militant pour les droits des femmes peuvent faire pression sur leur gouvernement pour qu'il modifie les lois ou politiques nationales. De plus, les réseaux transnationaux dont ils font partie peuvent porter les violations des droits des femmes à l'attention du public mondial et exercer des pressions internationales sur les États qui les commettent.

Autrement dit, les luttes pour l'égalité des sexes et contre les pratiques et discours religieux patriarcaux doivent être menées parallèlement, faire l'objet d'alliances entre laïcs et religieux, s'appuyer sur les normes internationales établies et chercher à s'allier avec d'autres forces progressistes militant pour la réduction des inégalités dans le monde.

Leçons pour les politiques

La religion a trop souvent usé de son autorité pour dicter aux femmes leur manière de se comporter avec leurs parents et leur mari, les matières à étudier quand elles étaient

autorisées à faire des études, les lieux où elles pouvaient aller et leur tenue vestimentaire. On a même vu le langage religieux servir à légitimer diverses formes de violence faites aux femmes. Les droits individuels constituent une protection nécessaire contre cette ingérence. Le discours des droits n'est pas seulement celui de l'Occident libéral, pas plus les droits ne sont le monopole des pays occidentaux. Les conventions internationales relatives aux droits de l'homme traduisent les luttes de divers mouvements qui ne s'arrêtent pas aux fractures Nord-Sud et Est-Ouest, et les droits peuvent être énoncés et argumentés en termes religieux comme en termes laïques. **Aussi faut-il donner la priorité à la protection des droits de la personne, en particulier dans le cas d'affirmations faites au nom de la religion (et de la culture).**

Les rapports entre les droits économiques et sociaux et civils et politiques apparaissent très clairement dans la vie des femmes. Pourtant, dans bien des pays, l'État a fait bien peu pour l'infrastructure, les services sociaux et l'accès à la justice sans lesquels ces droits restent lettre morte. Lorsque des préjugés de classe permettent aux riches et aux gens ayant des relations de bafouer la loi alors que les pauvres sont pénalisés, et que l'État et ses ressources signifient une chose pour les pauvres et une autre pour les riches, des éléments moralement conservateurs peuvent aisément combler le vide. **Il est du devoir de l'État d'offrir des programmes d'intégration sociale et économique qui répondent aux besoins des gens sans heurter leur dignité. Les défenseurs des droits des femmes et des droits humains doivent s'attaquer résolument aux problèmes des moyens d'existence et s'employer à répondre aux préoccupations populaires touchant le chômage, le manque de services et l'insécurité.**

Cette synthèse sur les recherches et politiques attire l'attention sur la manière dont l'égalité des sexes a été instrumentalisée, pour réprimer des groupes ethniques ou religieux marginalisés ou pour présenter sous son meilleur jour un programme politique particulier. **Il est important dans ces circonstances que les défenseurs des droits des femmes qui travaillent au gouvernement, dans des ONG internationales ou des institutions régionales et internationales consultent les militantes de base qui connaissent bien les pièges tendus au niveau local.**

Ces dernières années, tout un éventail d'acteurs du développement—ONG, institutions internationales et gouvernements—se sont alliés à des organisations d'inspiration religieuse pour mieux remplir leur mandat (qu'il s'agisse de la santé ou de la réadaptation après les conflits). Le pragmatisme, souvent invoqué pour justifier ces alliances, ne suffit pas. **On jugera sans doute utile de se laisser guider par le principe directeur suivant: l'alliance devrait permettre non seulement la réalisation de l'objectif immédiat (atteindre les femmes et leurs familles, par exemple), mais aussi une transformation à long terme (plus de possibilités de choix pour les femmes par exemple).** Les organisations doivent veiller à éviter que la réalisation de leurs objectifs immédiats ne se solde par la légitimation de structures et/ou de principes hostiles ou contraires à l'égalité des sexes.

Sources de l'UNRISD et bibliographie

Casanova, José. 2009. "Religion, politics and gender equality: Public religions revisited". In *A Debate on the Public Role of Religion and its Social and Gender Implications*. Document No. 5 du programme Genre et développement, UNRISD, Genève.

———. 1994. *Public Religions in the Modern World*. University of Chicago Press, Chicago.

Hajar, Lisa. 2004. "Religion, state power and domestic violence in Muslim societies: A framework for comparative analysis." *Law and Social Inquiry*, Vol. 29, pp.1–38.

Jakobsen, Janet et Ann Pellegrini. 2008. *Secularisms*. Duke University Press, Durham, NC.

Kandiyoti, Deniz. 2010. *Not the Church, Not the State: Gender Equality in the Crossfire*. OpenDemocracy.

www.opendemocracy.net/5050/deniz-kandiyoti/not-church-not-state-gender-equality-in-crossfire, affiché le 13 juillet 2010.

Korteweg, Anna C. et Gökçe Yurdakul. 2010. *Religion, Culture and the Politicization of Honour-Related Violence: A Critical Analysis of Media and Policy Debates in Western Europe and North America*. Document No.12 du programme Genre et développement, UNRISD, Genève.

Kuru, Ahmet. 2007. "Passive and assertive secularism: Historical conditions, ideological struggles, and state policies toward religion." *World Politics*, Vol. 59, No. 4, pp. 568–594.

Phillips, Anne. 2009. "Religion: Ally, threat or just religion?" In *A Debate on the Public Role of Religion and its Social and Gender Implications*, Document No. 5 du programme Genre et développement, UNRISD, Genève.

Sen, Gita. 2005. *Neolib, Neocons and Gender Justice: Lessons from Global Negotiations*, Document spécial No. 9, UNRISD, Genève.

Tadros, Mariz. 2010. *Faith-Based Organizations and Service Delivery: Some Gender Conundrums*. Document No. 11 du programme Genre et développement, UNRISD, Genève.

Third World Quarterly, Special Issue, Vol. 31, No. 6, 2010. *The Unhappy Marriage of Religion and Politics—Problems and Pitfalls for Gender Equality*, publié sous la direction de Shahra Razavi et Anne Jenichen.

Le numéro spécial contient les contributions suivantes:

1. The unhappy marriage of religion and politics—Problems and pitfalls for gender equality, Shahra Razavi et Anne Jenichen
2. Contested identities: Gendered politics, gendered religion in Pakistan. Farida Shaheed
3. Religion, politics and gender equality in Turkey: Implications of a democratic paradox? Yeşim Arat
4. Islamic politics and women's quest for gender equality in Iran. Homa Hoodfar et Shadi Sadr
5. Between universal feminism and particular nationalism: Politics, religion and gender (in)equality in Israel. Ruth Halperin-Kaddari et Yaacov Yadgar
6. On the bodies of women: The common ground between Islam and Christianity in Nigeria. Charmaine Pereira et Jabrin Ibrahim
7. Gender, religion and democratic politics in India. Zoya Hasan
8. Religion, politics and gender in the context of nation-state formation: The case of Serbia. Rada Drezgić
9. Democracy in the country but not in the home? Religion, politics and women's rights in Chile. Virginia Guzmán, Ute Seibert et Silke Staab
10. Politics, religion and gender equality in contemporary Mexico: Women's sexuality and reproductive rights in a contested secular state. Ana Amuchástegui, Guadalupe Cruz, Evelyn Aldaz et María Consuelo Mejía
11. Reproductive rights in Poland: When politicians fear the wrath of the Church. Jacqueline Heinen et Stéphane Portet
12. Sex, secularism and religious influence in US politics. Elizabeth Bernstein et Janet R. Jakobsen

Les rapports nationaux, documents thématiques et documents de programme relatifs au projet *Religion, politique et égalité des sexes* sont disponibles à l'adresse suivante: www.unrisd.org/research/gd/religionandgender.

Les Synthèses de l'UNRISD sur les recherches et politiques visent à améliorer la qualité du dialogue sur le développement. Elles replacent les recherches de l'Institut dans le cadre général des débats sur le développement social, font la synthèse des résultats et attirent l'attention sur des questions à prendre en considération dans le processus décisionnel. Elles fournissent ces informations sous une forme condensée qui devrait être utile notamment aux décideurs politiques, aux universitaires, aux militants et aux journalistes.

Les recherches de l'UNRISD sur le thème *Religion, politique et égalité des sexes* ont été financées par la Fondation Heinrich Böll. L'Institut a reçu des fonds supplémentaires du Fonds de développement des Nations Unies pour la femme (UNIFEM) et du Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP). L'UNRISD remercie aussi les gouvernements de l'Afrique du Sud, du Danemark, de Finlande, du Mexique, de Norvège, du Royaume-Uni, de la Suède et de la Suisse d'avoir financé son budget général entre 2007 et 2010. Téléchargez gratuitement cette publication à partir de l'adresse suivante: www.unrisd.org/publications/rpb11f.



UNRISD
INSTITUT DE RECHERCHE
DES NATIONS UNIES POUR
LE DÉVELOPPEMENT SOCIAL

Copyright © UNRISD. De brefs extraits de cette publication peuvent être reproduits en l'état sans autorisation, à condition d'en indiquer la source. Pour obtenir des droits de reproduction ou de traduction, adresser sa demande à l'UNRISD, Palais des Nations, 1211 Genève 10, Suisse. L'UNRISD accueille favorablement ces demandes.

L'Institut de recherche des Nations Unies pour le développement social (UNRISD) est une institution autonome qui encourage des recherches sur des enjeux sociaux du développement. Menées principalement dans des pays en développement, ses études multidisciplinaires sont effectuées en collaboration avec le vaste réseau d'universitaires et d'instituts de recherche avec lequel il travaille.

Pour de plus amples informations sur l'Institut, s'adresser à l'UNRISD, Palais des Nations, 1211 Genève 10, Suisse; téléphone 41 (0)22 9173020, fax 41 (0)22 9170650, info@unrisd.org, www.unrisd.org.